

Contrat d'inscription Evailé Sport Tout Terrain (ESTT 72120)

Adhésion club et accès à la piste

Tarif licence FFM licence à régler à la FFM en choisissant le club Evailé Sport Tout Terrain
<https://ffm.ffmoto.org/pilotes>

Tarif licence UFOLEP licence à régler au club Evailé Sport Tout Terrain

Les tarifs indiqués sont pour l'âge ou la cylindrée au 01/01/2021

Adhésion club adulte + 18ans au 01/01/2022 = 45€00 (obligatoire) donne droit à adhésion gratuite pour 1 enfant en 50/65cm3

Accès piste adulte + 18 ans tarif de 7€/après-midi selon horaires

Accès piste 50/65cm3 tarif de 4€/après-midi selon horaires

Adhésion club 85 ou 125cm3 et – 18ans au 01/01/2022 = 35€00 (obligatoire)

Accès piste 85cm3 tarif de 7€/après-midi selon horaires

Adhésion club 50/65cm3 au 01/01/2022 = 25€00 (obligatoire)

Accès piste 50/65cm3 tarif de 4€/après-midi selon horaires

Aucune obligation de participer aux travaux d'entretien du circuit ou autre, si vous souhaitez participer ce sera sous forme de bénévolat, vous serez averti des jours de travaux et en échange de votre participation vous seront remis des jetons « roulage gratuit »

Conditions accès site et piste/roulage :

- Pré-inscription obligatoire avant le vendredi 20h00 pour le samedi et avant le samedi 18h00 pour le dimanche
- Laisser son espace propre et emmener ses poubelles
- Porter les équipements de protection obligatoires en bon état et selon le règlement FFM
- Avoir une moto en état relatif au règlement FFM
- Limiter sa vitesse dans le parc stationnement
- Limiter le bruit au strict nécessaire, surtout aux abords de la maison du voisin
- Ne pas stationner devant la maison du voisin
- Jours de roulage (± 34 jours d'ouverture sont possibles dans une année)
 - Le circuit est ouvert les :
 - 2^{ème} et 4^{ème} samedis et dimanches des mois d'octobre à avril 13h30 / 18h00
 - 2^{ème} et 4^{ème} samedis des mois de mai, juin et septembre 14h00 / 18h30
 - Fermé juillet et aout
 - Les horaires de fin de roulage peuvent être avancés l'hiver afin de refaire la piste avant la nuit
- Pas de recours en cas non possibilité de roulage dû à :
 - Indisponibilité d'un responsable d'entraînement
 - Tout évènement hors de notre responsabilité (COVID, fermeture par la Préfecture, sécurité de la piste non assurée, non homologation de la piste, arrosage nécessaire pour la sécurité mais impossible pour raison d'interdiction préfectorale ou non disponibilité du matériel etc.)
 - Piste rendue non praticable par conditions météo (l'ouverture de la piste reste conditionnée à l'accord d'un responsable sécurité)
 - Course organisée sur le circuit
 - Journée stage
 - Cas de force majeure

Ecrire en toutes lettres :

Pour les moins de 18ans nom/prénom du parent responsable

Nom : Prénom

_____ Pilote _____

Nom : Prénom

Date de naissance :

Adresse :

.....

N° de portable N° de tel fixe

Adresse mail.....

J'ai compris et j'accepte les conditions de ce contrat et du règlement intérieur de l'association

Date : mentionner « lu et approuvé » + signature du pilote ou
pour le moins de 18ans du parent responsable

Pour les licences FFM, adresser ce document complété et signé avec votre règlement d'adhésion à l'ordre de ESTT à l'adresse : Christèle Colin société Jovet 13 rue Charles Darwin 72700 Allonnes.

Pour les licences UFOLEP, adresser ce document complété et signé avec votre règlement d'adhésion + licence + documents d'inscription à l'ordre de ESTT à l'adresse : Me Plut Fabienne 12 rue du docteur Ollivier 72120 Saint Calais